

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 31 MAI 2018

La Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie a célébré son Assemblée Générale Ordinaire **en seconde convocation, le 31 mai 2018 à 18 h**, à la Résidence de France (Serrano, 124 - 28006 Madrid).

Cette Assemblée a été présidée par M. Laurent PAILLASSOT, Président de La Chambre, sous la Présidence d'Honneur de S. Exc. M. Yves SAINT-GEOURS, Ambassadeur de France en Espagne.

A leurs côtés sur la tribune étaient présents M. Alejandro ALONSO DREGI, Vice-président et Secrétaire Général de La Chambre et M. Bertrand BARTHÉLEMY, Directeur de La Chambre.

Le Secrétaire Général déclare que l'Assemblée Générale Ordinaire est constituée, entre présents ou représentés, de 80 membres de La Chambre et peut donc délibérer, suivant l'article 21 de nos statuts,

1° - La séance est ouverte à 18 h par l'Ambassadeur, qui donne la bienvenue aux participants à cette Assemblée Générale.

A cette occasion, l'Ambassadeur tient à signaler l'importance que revêt La Chambre dans la relation entre la France et l'Espagne.

Il indique qu'il s'agit d'une semaine compliquée du point de vue du contexte politique, du fait de la motion de censure débattue ce jour-même contre le gouvernement de M. Rajoy.

Les conséquences pourraient avoir un impact pour le gouvernement français au niveau européen du fait de la forte relation de la collaboration entre nos deux pays dans ce domaine, à un moment crucial pour l'avenir de l'Europe. Ainsi, il faut espérer que quoiqu'il se passe avec le gouvernement espagnol, la France et l'Espagne maintiennent la même collaboration sur la question européenne.

Le moment compliqué n'affecte cependant en rien la relation bilatérale, qui connaît un niveau d'activité important avec des chiffres excellents à tous points de vue.

L'Ambassadeur fait état de la réforme qui a démarré pour modifier le dispositif existant en France en matière de commerce extérieur, l'Espagne étant un des pays choisis comme test pour voir comment évolue la relation entre Business France et les différents opérateurs. Cela est accueilli très positivement par l'Ambassade car ainsi le dispositif sera clarifié. Il mentionne le travail conjoint de la Chambre Franco-Espagnole et de la CCIF de Barcelone pour répondre au défi, cette dynamique allant dans le sens de la simplification.

Finalement, l'Ambassadeur souhaite à La Chambre une bonne Assemblée Générale, non sans redire sa confiance et son amitié, et à quel point il espère compter sur notre association.

2° - Le compte rendu de l'A.G.O. du 22 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

3° - Rapport de gestion et présentation des comptes 2017.

Bertrand Barthélemy fait état de l'activité de La Chambre en 2017, qui s'est caractérisée par :

- L'actualisation de la feuille de route de La Chambre à l'horizon 2020,
- La croissance pour la quatrième année consécutive du solde du nombre de cotisants,
- Un gain en représentativité des délégations, tant en nombre d'adhérents que d'activités,
- Un renfort du développement de l'accompagnement aux entreprises espagnoles sur le marché français.

Pour ce qui est des comptes, le Président indique que les comptes révisés par le Comité d'Audit ont été

audités par le cabinet Bové y Montero qui les a certifié.

Le chiffre d'affaires progresse de 10% par rapport à 2016, atteignant les 998 K€.

Le résultat brut d'exploitation se situe à + 11 K€, mais le résultat net est quant à lui négatif (-63 K€).

Pour 2018, l'objectif en matière associative est de faire progresser les recettes de cotisations, en cherchant de nouveaux adhérents dans les délégations et en augmentant, après plusieurs années, les montants des cotisations.

L'ambition est forte pour cette année, mais le Président indique qu'à cette date, la tendance est suivie.

Le Président remercie les collaborateurs de La Chambre et les membres du Conseil d'Administration pour leur implication.

Le rapport de gestion et les comptes 2017 présentés sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

4° - Annonce des résultats de l'élection aux postes d'Administrateurs à pourvoir.

Les candidats élus, soit pour une période de trois ans dans le cas de ceux qui se présentent pour la première fois au vote de l'Assemblée, soit pour une période d'un an pour ceux qui sont réélus, sont :

MM. ALONSO, Alejandro – BENGUIGUI, Angel – BERNON, Olivier – Mmes. BIEGER, Sara – BONED, Cecilia – M. CAÑADAS, Antonio – Mme. de CONTES D'ESGRANGES, María Luisa – MM. DARCEAUX, Boris – DELGADO, Jean-Charles – DILLMANN, Philippe – DUARTE, Rafael – de ESTEBAN, Francisco – Mme. FRÉVAL, Myriam – M. GAJATE, Alfonso – Mme. IVARS, Eva – MM. MIELVAQUE, Emmanuel – OCAÑA, Julián – de RAMÓN, Ricardo – RIGNAULT, Jean-Paul – SAN FELIPE, Domingo – Mmes. SANCHEZ-CERVERA, Lourdes – SEE, Joëlle – MM. SOUGEY, Christophe – TABERNERO, Javier – Mme. del VAL, Mariluz.

Le Président les remercie pour leur soutien et donne la bienvenue aux nouveaux arrivants.

5° - Approbation par l'Assemblée de la nomination comme Président Honoraire de M. Francis Huss.

Le Président tient à rendre un hommage public à Francis Huss, dont la vie professionnelle et l'engagement personnel sont liés à notre chambre depuis 1977, année où il est entré dans son Conseil. Depuis il a appartenu à celui-ci sous 10 autres présidences, assumant différentes responsabilités.

Par ailleurs, Francis Huss appartient à de nombreux réseaux et institutions français à Madrid, démontrant ainsi sa vocation de service à la communauté.

C'est pour cette raison, qu'il a été proposé lors de la séance du Conseil d'Administration du 8 mai dernier qu'il soit nommé Président Honoraire.

Cela est approuvé à l'unanimité des présents et représentés, qui dédie à Francis Huss une chaleureuse ovation.

6° - Approbation par l'Assemblée du Code de Conduite de La Chambre.

Le Secrétaire Général indique que ce Code était prévu dans les statuts mais n'avait pas été développé jusqu'à la date. Celui-ci, dont copie a été envoyée avec la convocation à cette Assemblée Générale, s'applique au Conseil d'Administration, aux adhérents, aux collaborateurs et eux délégués de La Chambre.

Sans objections particulières, il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

7° - Questions diverses.

Il n'en est pas posé.

8° - Allocution du Président.

Dans son intervention, le Président tient avant tout à remercier l'Ambassadeur qui a ouvert les portes de sa Résidence pour la tenue de cette Assemblée.

Ensuite, il fait un rappel des actions entreprises depuis sa nomination en juillet 2017. Pour faire de La Chambre un référent, utile à ses adhérents et clients à l'heure de bénéficier de la transformation digitale, un plan suivant trois axes a été mis en place. Celui-ci vise à renforcer les liens des adhérents avec La Chambre et entre eux, à s'assurer d'avoir une offre qui réponde aux attentes des entreprises - adhérentes ou pas -, et à maintenir notre pari sur les délégations. Pour ce faire, 5 groupes de travail ont été créés pour définir des plans d'action concrets : Gouvernance, Ressources humaines et financières, Services aux entreprises, Vie associative et Communication.

Un an après, le bilan est positif sur les trois axes:

- Vie associative : des conférences sur la transformation digitale ont eu lieu, donnant de la visibilité à nos adhérents qui ont partagé leur expérience et savoir-faire, des commissions de travail ont été créées (Industrie 4.0, Retail, RRHH, RSC, Banque Assurance) et nous avons maintenu un nombre élevé d'activités.
- Service aux entreprises : renfort de la gamme de services aux entreprises françaises et espagnoles intéressées par le marché français, simplification de la grille tarifaire, actions commerciales pour capter des clients à plus forte valeur ajoutée.
- Délégations : représentent plus de 30% de nos adhérents et nous donnent une présence dans les principales régions espagnoles.

Dans le cadre de la réforme du dispositif du commerce extérieur français, l'Espagne étant un pays pilote, nous nous sommes rapprochés de la CCIF de Barcelone pour aborder en profondeur ce qui aurait du sens dans le cadre d'un rapprochement. Ainsi, nous travaillons sur la création d'une entité codétenue par les deux Chambres pour les services d'appui aux entreprises. Un projet commun sera présenté aux Conseils respectifs et ensuite la gouvernance d'une telle structure sera étudiée.

Finalement, le Président remercie toutes les personnes impliquées dans les projets mentionnés, les administrateurs, les adhérents et ceux du Club d'Affaires en particulier, et, bien entendu, l'Ambassadeur et ses services.

L'Assemblée Générale Statutaire 2018 lève la séance vers 19h05.

Laurent PAILLASSOT
Président

Alejandro ALONSO DREGI
Secrétaire Général